

**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**N° d'imprimé : **D 126816585**

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

27/08/2024

N° DU PROCÈS-VERBAL

24053233

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal - N° d'imprimé : D126816584

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/08/2024

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

12.02.2024: 140 291 km / 06.02.2024: 140 290 km / 03.01.2023: 126 078 km
 04.01.2022: 96 349 km / 11.02.2021: 80 591 km / 20.02.2020: 69 028 km
 12.03.2019: 57 704 km

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S059D342

(9) RAISON SOCIALE : MULTICARS

(3) COORDONNÉES : 115 Bis route de Seclin

59175 VENDEVILLE

Tél : 03 20 94 94 94 Fax :

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 059D1698

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ere mise en circulation

DE-242-QS(F)

04/04/2014

04/04/2014

Marque

Désignation commerciale

IVECO

35C JPM

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

ZCFC359300D522850

N1

CTTE

Type/CNIT

Énergie

N10VECCT1840234

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

147659

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-3.6 m/km			
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :	38 %		34 %	
Forces verticales :	1439 daN		1377 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	547 daN	504 daN	514 daN	479 daN
Déséquilibre (< 20%) :	8 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	547 daN	504 daN	514 daN	479 daN
Taux d'efficacité globale ($\geq 50\%$) :	72 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	2 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.53m ⁻¹) :	C1: < 0.10 C2: < 0.10			
Feux de croisement (-0.5% à -3%) :	-1.6 %	-1.7 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%) :	+1.4 %	-0.4 %		

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE